

Au premier mars, seulement 25 parrainages validés pour Marine, 738 pour Fillon, 229 pour Macron...

écrit par Alain | 2 mars 2017

Qu'est-ce qui se passe avec ce p...n de 'Conseil' soi-disant Constitutionnel ?

*Décision 158 [#PDR](#), le [@Conseil_constit](#) a validé 1717 [#parrainages](#) au 1er mars [#Présidentielle2017](#)
<https://t.co/0pb9Vndc2d> [pic.twitter.com/4Px9clqxJ0](https://t.co/4Px9clqxJ0)*

– Conseil constit ([@Conseil_constit](#)) [1 mars 2017](#)

Il n'y aurait pas comme un souci pour ce qui est des validations ? Ah les Hamon et Macron, aucun souci. Qu'est-ce qu'ils trafiquent tous ?

[@Conseil_constit](#) Mélenchon a dit qu'il avait eu ses 500, pourquoi il n'y a que 87 ? <https://t.co/8JggwpWi8i>

– Yugissou ([@yugissou_1825](#)) [1 mars 2017](#)

Les «petits» candidats à la présidentielle peinent à obtenir 500 signatures. En Charente, les maires, échaudés, hésitent. Le Conseil constitutionnel dira mardi si les parrainages peuvent être confidentiels.

Son mouvement est à l'origine de la requête examinée hier par le Conseil constitutionnel. Les sages se prononceront mardi pour dire si la situation politique et sociologique a évolué au point de rendre anonymes les parrainages des candidats à

la présidentielle. *«C'est vrai que l'on court derrière»*, reconnaît Marie-Christine Cardoso, chef de file du Front national en Charente.

Elle revendique pour autant plusieurs parrainages d'élus. *«Mais je ne dirai pas qui, ni combien.»* Ils sont une dizaine, cadres et militants du parti, à démarcher en priorité les maires des petites communes rurales. *«J'en ai encore visité un hier soir. Une fin de non-recevoir.»* Sur le terrain, elle a rencontré *«soit le PS et l'UMP et c'est verrouillé»*. *«Soit la grève de la signature. Je pense qu'ils ont de bonnes raisons, mais nous n'en sommes pas responsables.»*

Les autres, *«il faut reconnaître qu'ils sont courageux avec les pressions qu'ils subissent»*. Elle leur dit que c'est *«un acte démocratique, administratif»*. *«Mais la présentation des noms, j'appelle ça de la persécution. L'anonymat changerait tout.»* Y compris les pressions que dénonce l'extrême droite. *«On sait qu'il y a eu des consignes. On ne leur dit pas franchement. On leur fait comprendre...»*

<http://www.charentelibre.fr/2012/02/17/presidentielle-des-maires-plus-prudents-que-jamais,1080229.php>

Fillon en tête, malgré tout

Ainsi, malgré ses déboires judiciaires et le départ annoncé ce mercredi de plusieurs membres de son camp, François Fillon (LR) est le premier à valider sa candidature en affichant 738 soutiens. Il faut dire qu'une course contre la montre avait été lancée de la part de ses soutiens afin d'imposer la légitimité de leur candidat en difficulté.

Le secrétaire général des Républicains, Bernard Accoyer, a ainsi fait envoyer dès le samedi 25 février un SMS aux élus leur demandant de renvoyer rapidement leur formulaire de soutien. Un élu du sud-est de la France raconte ainsi à l'AFP avoir reçu quatre relances en deux jours, accompagnées du message : "Nous devons apporter la démonstration du soutien massif que nous témoignons à François Fillon. Nous comptons sur vous !"

Mais les signatures ne tombent pas aussi vite chez ses concurrents. Premier exemple avec Benoît Hamon, qui n'annonce pour l'instant que 184 parrainages. Rien d'inquiétant pour le candidat du PS – son entourage confie à LCI qu'il est assuré

d'en avoir 600 – mais un chiffre assez bas, à mettre en relation avec le refus de certains élus de l'aile droite du parti de lui apporter leur soutien. Un résultat qui paraît d'autant plus chic que la "petite" candidate de Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud en a déjà réuni 201.

Parmi les autres ténors de la campagne présidentielle, les choses se passent également bien pour Emmanuel Macron (229), mais Jean-Luc Mélenchon (87) et Marine Le Pen (25) sont à la traîne. Il n'y a pas péril en la demeure pour eux. Le candidat de la France Insoumise a annoncé en janvier qu'il avait ses signatures, tandis que la candidate FN peut désormais s'appuyer sur un réseau d'élus locaux assez solide pour n'avoir rien à craindre.

Guaino, Yade et MAM... les bonnets d'âne

Ils sont, pour l'instant, au même niveau que des candidats ne disposant pas des mêmes moyens : François Asselineau (UPR) (60), Jacques Cheminade (61), Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) (31), ou encore Philippe Poutou (NPA) (35). Pour d'autres, contraints d'aller frapper à la porte de petits élus ruraux pour les convaincre d'ajouter leur nom à la liste, l'opération est beaucoup plus hasardeuse : Jean Lassalle (14), Rama Yade (8), Michèle Alliot-Marie (4), ou bien Henri Guaino (2),

Les 42.000 élus habilités à parrainer les candidats – maires, conseillers régionaux et départementaux, députés et sénateurs – ont jusqu'au 17 mars, à 18h, pour adresser leur réponse au Conseil constitutionnel. Et pour la première fois cette année, en vertu d'une loi d'avril 2016, les noms de tous ces "parrains" seront connus : après cette première liste, ils seront publiés en continu sur [le site du Conseil](http://www.lci.fr/elections/le-conseil-constitutionnel-liste-des-premiers-parrainage-s-fillon-melenchon-le-pen-hamon-asselineau-que-nous-apprend-elle-pour-l-instant-2027776.html), les mardi et vendredi, durant trois semaines

<http://www.lci.fr/elections/le-conseil-constitutionnel-liste-des-premiers-parrainage-s-fillon-melenchon-le-pen-hamon-asselineau-que-nous-apprend-elle-pour-l-instant-2027776.html>